

VILLE DE LEWARDE

Novembre 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Alors que l'automne enveloppe Lewarde de ses couleurs chaleureuses, revenons ensemble sur les moments marquants de ces dernières semaines ainsi que sur les projets qui rythment la vie de notre commune. A peine les festivités de la Châtaigne terminées, la mobilisation collective pour Octobre Rose a une nouvelle fois témoignée de la solidarité qui nous unit. Merci aux associations, à toutes celles et ceux qui se sont engagés à participer aux animations. Un chèque sera remis prochainement à l'espace ressources cancer du Douaisis.

Nous avons également partagé un temps fort de recueillement lors des commémorations du 11 novembre. Cette année, l'émotion fut particulièrement vive grâce à la participation des enfants de l'école qui ont chanté « La Marseillaise » avec brio. Leur présence a apporté de belles notes d'espoir en l'avenir et de transmission historique. En cette période mémorielle, nous avons également une pensée pour les victimes des attentats du 13 novembre 2015. Cette date ravive des souvenirs douloureux.



La vie communale poursuit son cours, animée par les projets du quotidien. Le premier groupe d'enfants de l'école élémentaire vient d'achever sa participation à une session de natation : nos jeunes élèves ont vaincu la peur de l'eau et se sont initiés à la natation en tout confiance.

Avant la fin de l'année, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour l'inauguration de la nouvelle salle périscolaire, première étape du projet global de réhabilitation du groupe scolaire.

Parallèlement, les travaux de pose de la seconde partie de la clôture du cimetière vont commencer. Cette intervention permettra d'améliorer l'esthétique et la sérénité de ce lieu de mémoire. Dans la même lignée, les travaux de rénovation de l'éclairage public se poursuivent. De nouvelles rues vont bientôt bénéficier d'un éclairage LED. Alors que nous entraperevons le mois de Décembre, ses décos, son traditionnel goûter de Noël de nos aînés et des enfants des écoles, nous avons à cœur que les prochaines semaines à venir soient placées sous le signe de la bienveillance, de la convivialité et du partage.

Portez-vous bien.

Travaux - cimetière

Chaque semaine, les ouvriers communaux interviennent pour maîtriser le développement des herbes indésirables dans les allées.

Les visiteurs du cimetière, venus nombreux dans la période de la Toussaint peuvent attester de la qualité de leur travail.

L'abandon obligatoire pour les communes des produits phyto sanitaires est nécessaire pour l'évitement de la pollution des sols et des eaux souterraines en surface et profondeur.



Alain BRUNEEL,
Maire

Invitation

Les assistantes maternelles agréées du secteur et les animatrices du relais intercommunal

petite enfance invitent les (futurs) parents et les enfants à les rencontrer à la salle polyvalente de la commune de Loffre 126 petite rue le samedi 29 novembre de 14 h à 17 h.



Des animations seront proposées aux enfants : sculpture de ballons, maquillage, tatouages pailletés et mascottes.

C'est l'opportunité d'obtenir des renseignements sur les gardes d'enfants dans un cadre éducatif.

Pour tout renseignement complémentaire : RPE 07 77 30 01 98

Conseil municipal des enfants

L'action menée au cours de l'année scolaire 2024-2025 a permis la réalisation du rêve d'un petit garçon malade de 7 ans.

Cet enfant a visité avec sa famille (après accord du médecin) le zoo de La Flèche qui abrite 1500 animaux.

Salman est passionné par les animaux et particulièrement par les lémuriens. Sa chambre étant mitoyenne de l'enclos des lémuriens, ceux-ci n'ont pas tardé à venir sous les baies vitrées, même la nuit, en poussant leurs cris particuliers.

Merci !

Grâce aux enfants élus, à l'appui de la municipalité, des commerçants, de l'amicale laïque, de l'harmonie municipale, du club de peinture sur soie, de marcher bouger, du syndicat d'initiative, de Culture et Liberté, les yeux de Salman ont pétillé de bonheur.

Espérons que cette pose récréative ait participé efficacement à la victoire de cet enfant contre la maladie.



Elections

Les 15 et 22 mars, les électeurs lewardois seront appelés à élire le conseil municipal. Vous avez votre résidence principale à Lewarde, vous êtes de nationalité française, vous êtes majeur.e (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour, vous n'êtes pas encore inscrit.e sur les listes électorales.

Sachez que vous pouvez, dès à présent, effectuer la démarche d'inscription aux heures d'ouverture de la mairie en vous y rendant muni.e d'une carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile ou directement sur internet.

Citiz

Citiz : la voiture sans en avoir une !

Citiz est un service d'auto partage qui permet d'utiliser une voiture uniquement en cas de besoin. C'est un service payant complémentaire de l'offre de transport gratuit dans le Douaisis.

Tous renseignements sur le site de [citiz](http://citiz.fr).

SIAVED

Des individus, se présentant avec des chasubles et de fausses cartes de visite du SIAVED, tentent de vendre des bacs aux habitants.

Le SIAVED ne pratique en aucun cas la vente de bacs ou de calendriers en porte-à-porte.

Toute l'équipe de l'Association Petits Princes vous remercie !

Environnement



L'APE renouvelle cette année son action solidaire en participant à la collecte de piles usagées, en partenariat avec l'association Les Yeux d'Hugo ❤️

Chaque pile compte ! En les rapportant, vous contribuez à une belle cause tout en protégeant l'environnement !

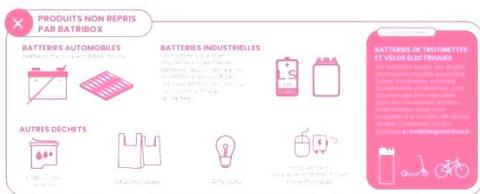
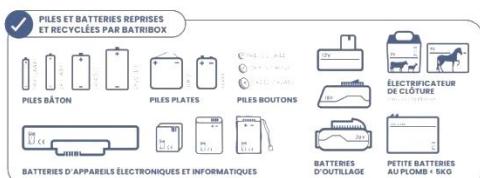
Déposez vos piles usagées à l'école.

jusqu'au 05/12/2025

Ensemble, faisons de cette collecte une réussite !

L'APE et Les Yeux d'Hugo comptent sur vous !

Quelles piles et batteries sont acceptées par la filière ?



Pour le dépôt, un carton est également à disposition en mairie.



La campagne de sensibilisation continue. Cette affiche a été proposée aux commerçants.



Obligations légales des propriétaires de chien
La loi impose aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux dans les espaces publics, notamment en ville.

Un contrevenant peut être sanctionné d'une amende de 35€.

Cette obligation légale vise à maintenir l'hygiène et la propreté des villes et des parcs. Propriétaires, avant de partir en promenade, n'oubliez pas de vous munir de sachets. Ramasser les déjections de chien est une étape essentielle pour préserver l'environnement, la santé publique et éviter les sanctions légales.

Trottoirs et caniveaux :
Le nettoyement est à la charge des riverains.

Ne laissez pas des amas de feuilles mortes sur votre trottoir. En cas de pluie, cela peut s'avérer très dangereux en augmentant les probabilités de chute des piétons.



Une bonne nouvelle pour les abeilles

Après huit longues années d'un combat judiciaire d'une association protectrice de l'environnement, le Conseil d'État a rejeté définitivement l'autorisation de mise sur le marché de deux insecticides « tueurs d'abeilles » : le Closer et le Transform.

Evènements à venir

Ecole Roger Salengro

Un projet commun avec l'IFSI (école des infirmiers de l'hôpital de Douai) est en cours.

Ce projet donnera lieu à un travail pédagogique qui se déroulera sur l'année scolaire. Après une présentation de l'école aux élèves infirmiers en Novembre, deux groupes d'étudiants viendront à l'école pour observer, questionner et relever une problématique constatée de santé : alimentation, hygiène, écrans ...

Deux classes (CE1/CE2 et CM1) sont concernées. Les interventions s'effectueront sous forme d'ateliers avec la participation de l'infirmière scolaire du collège R. Desnos de Masny.

Ce projet est labellisé par la CPAM et a le soutien de la hiérarchie de l'éducation nationale.



LEWARDE

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

ORGANISE PAR LE COMITE D'ANIMATION

A 19h30

salle des fêtes Henri Martel

80 € MENU

Vins et boissons soft comprises
Pas l'apéritif ni le champagne

Terrine de Foie Gras au porto
confiture de figues et sa brioche tiède

Feuilleté de saumon à l'oseille
Sauce au beurre blanc et au limocello

Suprême de pintade
Façon Val Joly
Légumes de l'an nouveau

Sorbet Mandarine

Délices de nos provinces
Salade hivernale

Une coupe de Champagne

Précieux chocolat caramel
De la Nouvelle Année

Café

35 € MENU

ENFANTS
de moins de 12 ANS (boissons soft comprises)

Ficelle picarde

Ballotin de volaille et ses Pommes
Croquettes

Précieux chocolat caramel

Animation assurée
par **SAM**

Les Musiques du Monde

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS Avant le 19 décembre 2025

Me Lahssen 06 75 61 09 52 ou Mr Sombrin 06 99 23 11 20

I.P.N.S

Harmonie municipale de Lewarde

CONCERT DE NOËL

Dimanche 7 décembre

16H

Salle des fêtes Henri Martel de Lewarde

Entrée Gratuite - Buvette sur place

Evénements passés

11 novembre

A l'appel de la municipalité et de la FNACA, les Lewardois ont participé très nombreux à la commémoration de la fin de la guerre 1914-1918.

Les participants au cortège, emmenés par l'harmonie municipale, ont rendu hommage aux jeunes lewardois disparus dans la tourmente de cette affreuse guerre.

Les membres de l'association du képi au casque ont participé à l'évènement en se vêtant de la tenue portée par les fantassins du 41ème régiment d'infanterie en 1915.

Le conseil municipal des enfants a accompagné les élus municipaux dans cette marche commémorative.

L'école Salengro était fortement représentée. De nombreux élèves encadrés par leurs enseignantes ont interprété de leurs voix juvéniles la Marseillaise aux deux monuments aux morts.



Les gerbes déposées par la municipalité, le conseil municipal des enfants, la FNACA, l'association du képi au casque ont été durant quelques jours le symbole du souvenir mémoriel que la population doit à ce moment d'histoire et aux soldats qui ont laissé leur vie ou ont porté sur leur corps les traces indélébiles du conflit.

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement de leur présence tous les participants.

Les discours ont rappelé la réalité des horreurs de la guerre et aussi la nécessité de ne pas oublier.

107 ans après, les effluves guerriers nauséabonds d'infâmes querelles internationales n'ont jamais été aussi présents. Comme en 1914, les motifs (nationalisme, quête de nouveaux territoires) de l'entrée en guerre des nations sont similaires.

La paix menacée a été le fil conducteur du contenu des différents discours.

Pour Mme Vautrin et Mme Ruffo, successivement ministre et ministre déléguée des armées et anciens combattants : « ... car là sera toujours l'espérance de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix. »

Pour l'Union Française des associations de combattants et victimes de la guerre (UFAC) représentée par M. Plutot président de la FNACA : « l'UFAC œuvre à l'interdiction du recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et défend ardemment le droit de chaque être humain à la paix. Pour ce faire, l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix, en particulier en direction des jeunes générations, nos successeurs en tant que "Passeurs de Mémoire", invitées à devenir des citoyens d'un monde tolérant sans haine ni guerre. »

Monsieur Bruneel a corroboré les différentes interventions en ajoutant : « Les gouvernements ont décidé d'accroître leur armement, les pays européens ont décidé 381 milliards de dépenses pour l'année 2025 ... La paix ne se construit pas avec des armes, elle se construit dans un élan de fraternité, de liberté, d'égalité ».

Halloween – Amicale Laïque et Balade canine

Les deux associations ont organisé un concert la fête d'Halloween sous l'impulsion de leurs présidentes Mme Jeanne Bruneel et Mme Amandine Duquesnoy. Cette animation destinée aux enfants a connu un beau succès avec 77 participants.



Les enfants ont résolu des énigmes qui les ont conduits vers différents lieux de la ville où des monstres les attendaient. Des toutous ont participé à cette soirée d'épouvante. A la fin du jeu, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes décorée par les bénévoles d'atours circonstanciés.

Les enfants se sont régaleés des gâteaux confectionnés par les précieuses petites mains des deux associations.



Bibliothèque pour tous

Le jeudi 23 octobre, dans le cadre de Biblis en fête, la COA a financé un atelier broderie de 2 h animée par Mme Virginie Sobloweski.

L'intervenante a appris aux 7 participantes les points de base de la broderie traditionnelle puis les a guidées pour la réalisation d'une broderie personnelle relatant un souvenir heureux.



Assemblée Générale

Marcher Bouger

L'assemblée générale de marcher bouger à Lewarde s'est tenue le vendredi 24 octobre.

L'association compte actuellement 40 membres (23 Lewardois et 17 non Lewardois).

Elle propose un cours de renforcement musculaire le lundi de 19h à 20h sous la houlette d'une coach sportive (ce cours est complet pour cette année) et également des marches le mercredi à partir de 18h15 et le



vendredi à partir de 18h sur différents parcours avec des kilométrages différents (entre 6 et 10 km).

Tous les bilans ont été approuvés en présence de Mme Jeanne-Marie Delmaire adjointe à la vie associative et de M. Claude Sombrin, adjoint aux écoles.

La composition du bureau est inchangée. Mme Marine Défossez est présidente, Mme Camille Callaert, secrétaire et Mme Emmanuelle Madoux, trésorière.

Chaque 1^{er} mercredi du mois, salle des fêtes, l'association propose au public un cours de step de 18 h à 19 h, un cours de zumba de 19 h à 20 h avec une coach spécialisée.

L'inscription est obligatoire (QR code sur les affiches) ou auprès de Mme Défossez : marinedefossez1@gmail.com ou au 06 49 19 80 02

Marché

Le samedi matin, place Elsa Triolet, la rôtisserie JCL offre désormais ses services.

Réservez-lui vos achats.



Santé

Octobre rose

Des associations soutenues par la municipalité ont participé à l'organisation d'octobre rose. Ce grand élan de générosité avait pour objectif d'aider financièrement Pôle Santé Douaisis dans l'aide aux personnes malades et globalement à vaincre le cancer du sein.

De plus en plus de femmes jeunes sont touchées. 1 femme sur 8 risque d'être touchée par un cancer du sein au cours de sa vie.



AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) d'Auberchicourt, Amicale laïque, APE les Mascottes lewardoises, balade canine sur Lewarde, club arc-en-ciel peinture sur soie, Culture et Liberté, Marcher bouger à Lewarde, Pôle Santé Douaisis, ont participé à l'appel national ainsi que M. Coquelle maraîcher, M. Majchrzak pâtissier qui ont reversé tout ou partie de leur recette de vente à Pôle Santé Douaisis.

Les commerçants contactés ont accepté de procéder à la vente de rubans roses.

A noter la forte participation à l'animation sportive du 24 octobre organisée par Marcher, bouger et animée par Mme Emmanuelle Bermonville : 25 personnes au step (maximum de l'accueil possible) et 47 participantes au cours de zumba.

Les sommes récoltées au cours des différentes animations ont été remises au pôle Santé Douaisis.

INITIATIVE DE CH'TOINE ET DE LA PIZZERIA LA MINIERA
AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION PEINTURE SUR SOIE,
EN COLLABORATION AVEC LE CAL ET LA VILLE DE LEWARDE

“ LE BLEU S'ACCROCHE AUX
ARBRES, LA PRÉVENTION À
NOS VIES ”



MOVEMBER

NOVEMBRE EST LÀ ! UN MOIS POUR PARLER DE
LA SANTÉ MASCULINE.

11H

Pour Movember,
venez nombreux
pour habiller les
arbres de rubans
bleus.

29
NOV.

rdv à l'entrée du
castel lewarde
1 € le ruban

VENTE DE PIN'S 2€ ET MARQUE PAGE 3€
CHEZ CH'TOINE ET PIZZERIA MINIERA

EN NOVEMBRE, NOUONS DU BLEU, DÉNOUONS LE SILENCE.



Movember

Le restaurant Ché Ch'toine, la pizzeria La Miniera, le Comité d'Animation Lewardois et le club Arc en Ciel "Peinture sur soie" se sont unis pour collecter des fonds avec le soutien de la ville au profit de la lutte contre les cancers masculins.

Dernière action : les habitants sont conviés au rendez-vous du 29 novembre à 11h à l'entrée du Castel de Lewarde pour habiller symboliquement les arbres (1€ le ruban bleu).

Habiller les arbres de rubans bleus, pour que la prévention s'accroche à nos vies.

Vous avez aussi d'ores et déjà la possibilité de participer chez nos 2 commerçants en achetant pin's 2 € et/ou marque-page 3 €.



Ordonnances vertes

Elles peuvent bénéficier à 50 femmes enceintes habitant une commune de Cœur d'Ostrevent Agglo de novembre 2025 à novembre 2026 prenant 7 mois.

L'objectif de l'opération vise à informer, à protéger la santé des fœtus et des futures mamans

Une candidature validée permettra l'accès à des paniers de fruits et légumes bio gratuits, à des cours de cuisine ainsi qu'à une sensibilisation aux perturbateurs endocriniens grâce à la participation à des ateliers dédiés.

Voir les modalités sur le facebook de la mairie, sur les affiches déposées également chez les commerçants.

L'ORDONNANCE VERTE

Qu'est-ce que c'est ?

L'ordonnance verte est un dispositif qui propose des paniers bio et ateliers offerts par Cœur d'Ostrevent Agglo et ses partenaires pour protéger les futures mamans et leurs bébés des perturbateurs endocriniens pendant la grossesse.

Comment ça fonctionne ?

Chaque semaine, les futures mamans inscrites au dispositif reçoivent un panier composé de fruits et légumes bio de saison, complété par des produits secs issus de l'agriculture biologique. Vous participerez à quatre séances de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens. Des ateliers seront également proposés pour aider les parents à mieux cuisiner les produits reçus, adopter de bonnes habitudes alimentaires et gagner en autonomie en cuisine pendant la grossesse, le tout dans une ambiance conviviale !

Conditions de participation à l'expérimentation

- Être enceinte et résider dans l'une des 20 communes de Cœur d'Ostrevent Agglo.
- 50 places sont ouvertes pour l'expérimentation 2025-2026.
- S'engager à participer au dispositif et notamment aux ateliers proposés.

Je souhaite m'inscrire au dispositif

- 1 Rendez-vous chez votre médecin/gynécologue/sage-femme afin de faire compléter l'ordonnance verte, disponible en téléchargement sur coeurdostrevent.fr
C'est à vous d'apporter ce document à un professionnel de santé.

- 2 Remplissez le formulaire d'inscription, également disponible sur coeurdostrevent.fr
Un justificatif de domicile sera nécessaire afin de vérifier que vous résidez sur le territoire de Cœur d'Ostrevent Agglo.

- 3 Envoyez l'ordonnance ainsi que le formulaire d'inscription dûment rempli à l'adresse suivante :
rdelciotto@coeurdostreventagglo.fr

- 4 Attendez la confirmation par e-mail de votre inscription au dispositif ordonnance verte

Pourquoi ce dispositif ?

Pendant la grossesse, adopter une alimentation biologique permet de limiter l'exposition aux pesticides et donc aux perturbateurs endocriniens.

Un perturbateur endocrinien est une substance qui altère le système hormonal. Les perturbateurs endocriniens peuvent avoir de nombreux effets néfastes sur le développement du bébé, avec un risque de malformation et un impact sur sa croissance.

La composition d'un panier

Les paniers de l'ordonnance verte, fournis chaque semaine, proposent des fruits, des légumes et des produits secs. Le tout issu de l'agriculture biologique !

Contact

✉ mail :
rdelciotto@coeurdostreventagglo.fr

📞 téléphone :
03 27 71 37 37

VOUS ÊTES MALADE ET VOTRE ÉTAT NÉCESSITE UNE CONSULTATION ?

Les offres sur le territoire

Étape 1



Contactez votre médecin traitant



Étape 2

Je n'ai pas de médecin traitant

OU

Mon médecin ne peut pas me recevoir ?

Contactez les centres de soins non programmés

ou

les cabines de téléconsultation en pharmacie

Faites appel aux Soins Non Programmés: un Soin Non Programmé ne relève pas de l'urgence vitale, mais nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h.

Espace Santé Écaillon



Consultations sur rdv

Des médecins généralistes retraités sont là pour vous recevoir.

De 08h30 à 12h30 et/ou de 14h00 à 18h00

35 Rue des Hallots
59176 ÉCAILLON

06 43 17 33 71

Centre Hospitalier de Somain

Consultations sur rdv et sur Doctolib

Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 18h00 à 19h30
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h30

Le samedi de 14h00 à 19h30

Consultations sans rdv

Le lundi de 14h00 à 17h
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30
Le samedi de 9h00 à 12h30
Les dimanche et jours fériés de 10h00 à 19h30

61 bis rue Joseph Boulez
59490 Somain

03 27 93 09 31

Cabine de téléconsultation en pharmacie

Consultations sur rdv et sur Doctolib

Scannez le QR-code pour obtenir la liste des pharmacies disposant d'une cabine de téléconsultation



Étape 3

Toujours pas de rendez-vous ?

J'appelle le 15

Un régulateur pourra correctement vous orienter.



En cas d'urgence vitale,
appelez le 15.



Contactez le 32 37 pour trouver une pharmacie de garde.

Ville de Lewarde



106, rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE
Tél : 03 27 97 37 37
mairie-de-lewarde@orange.fr

**Agence Régionale de Santé
des Hauts-de-France**
Monsieur Hugo GILARDI
Directeur
556 avenue Willy Brandt
59777 LILLE

Lewarde, le 17 octobre 2025

Affaire suivie par Julie STICKER, Directrice Générale des Services

Objet : Alerté sur la situation médicale de la commune de Lewarde

Monsieur le Directeur,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante relative à l'offre de soins sur la commune de Lewarde.

En effet, le Docteur Quintin quittera le département à la fin de cette année, et le Docteur Moret devrait, quant à elle, faire valoir ses droits à la retraite dans le courant de l'année prochaine. Ces deux départs successifs risquent de laisser notre territoire dans une situation de grande fragilité médicale.

À ce jour, seul le Docteur Labalette, exerçant au cabinet médical situé dans la rue d'Erchin, restera en activité. Or, il lui sera impossible d'assurer seul le suivi de l'ensemble des patients de la commune et des environs.

Je suis profondément attaché à l'égalité d'accès aux soins et au maintien d'un service médical de proximité pour nos habitants. C'est pourquoi je me permets de solliciter votre accompagnement et votre expertise pour envisager, ensemble, des solutions pérennes.

Je souhaiterais pouvoir être reçu ou qu'un échange soit organisé avec vos services afin d'évaluer les dispositifs d'aide existants, qu'il s'agisse d'incitations à l'installation, de soutien au recrutement ou de partenariats avec des structures de santé voisines.

Je reste à votre disposition pour toute rencontre ou information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

La démocratie est malade, il est temps de la sauver, sinon ...

Elle s'embourbe profondément dans une combinaison d'affaires politico-judiciaire, dans l'affichage d'un mépris des suffrages exprimés (comme sous Sarkozy la transformation du non au traité constitutionnel en oui) et des engagements électoraux pour toujours servir les puissants, les dominants, les grands possédants.

Ainsi, rampe sur nos sols, submerge de discussions passionnées le fameux et terrible « Tous pourris » ce fumier sur lequel fructifie les extrêmes droites et les forces proto-fascistes.

La teneur de ces propos est encore aggravée par ce moment « trumpien » où les grandes orgues médiatiques toujours bien conseillées, expliquent à tue-tête qu'il y aurait un problème avec la justice, entre les juges et la politique.

En vérité, il y a bien un problème mais il est autre : c'est celui qu'ont de hauts responsables politiques avec le code pénal et l'ensemble du corpus du droit national et international.

Trump a aussi attaqué les juges. Aujourd'hui, il les limoge s'ils ne lui plaisent pas, puis les remplace pour bâtir une justice aux ordres. C'est le meilleur moyen de faire taire tous ses adversaires y compris la haute hiérarchie de l'Etat. Le même syndrome nous guette.

Tout démocrate, tout républicain doit s'en détourner et vite !

Autre son de cloche, la crise politique française serait due à des députés, des partis politiques ne cherchant qu'à protéger des intérêts personnels ou de groupes. En fait, cette crise repose sur des points de vue différents concernant l'avenir du pays avec en fil rouge le développement ou pas d'une société de plus en plus inégalitaire.

Dans ce contexte difficile, les élus lewardois sont préoccupés par les menaces qui pèsent sur les administrés : manque à venir de médecins, situation financière et humaine critique de l'hôpital de Douai, augmentation du nombre de cancers liée sans aucun doute à l'explosion de la pollution, poursuite de la baisse à venir des dotations de l'état à la commune ...

La démocratie est malade de la potion amère ordonnancée par la droite et l'extrême droite depuis des années qui plonge les Français et les acteurs de terrain dans de grandes difficultés. Le risque de la venue au pouvoir d'un régime politique autoritaire s'accroît. Cette éventualité ne ferait qu'enterrer une décomposition inégalitaire de la société.

« L'alternative Lewardoise » 1 élue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élue

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.